

ECOLE SAINT SULIAC
Conseil du 18/10/2018

Type de conseil		Oui/Non	Nombre d'heures déjà effectuées
Conseil des maîtres			
Conseil de cycles	1		
	2		
	3		
Conseil d'école		oui	

Etaient présents :

Mmes Fouilleul, Boyer, Legal, Lechaux , Armand et Deniel (enseignantes)

Mmes Leclerc, Mahoïc, Duhamel, Jambon, Mell et Madiot (représentantes de parents d'élèves)

Mme Poirier (DDEN)

Mme Allain (Adjointe aux affaires scolaires)

Etaient excusés :

Mme Mismaque (IEN)

Mr Bianco (Maire de Saint Suliac)

Mme Sebbane (représentante de parents d'élèves)

Durée de la réunion : 2h25

Présidence assurée par : Mme Fouilleul

Secrétariat assuré par : Mme Lechaux

Ordre du jour :

- 1) Résultats des élections – Présentation des membres du conseil
- 2) Règlement intérieur
- 3) Organisation pédagogique de l'école : effectifs, répartitions, décloisonnements et échanges de services, APC, rencontre parents/enseignantes
- 4) Sécurité
- 5) Projet d'école et projets de classe
- 6) OCCE – bilan financier

Sujets abordés :

1) Résultats des élections – Présentation des membres du conseil

Liste de 7 parents : 4 parents titulaires (Mmes Jambon, Duhamel, Mahoïc et Leclerc) et 3 parents suppléants (Mmes Mell, Sebbane et Madiot)

126 inscrits

64 votants

0 bulletin nul

Taux de participation de 50,79% (l'an passé, il était de 57%)

Présentation des membres du conseil d'école

Tour de table – deux nouvelles mamans : Mmes Sebbane et Madiot

Rappel du rôle des parents élus au conseil d'école

Rappel du rôle de Mme Poirier, DDEN

Idée de faire une photo des parents élus au conseil d'école pour informer les autres parents quels sont les représentants (à faire par les parents élus)

A voir photo du bureau de l'APE

2) Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur

Pointer certains points nouveaux :

l'interdiction du téléphone portable

les jeux de la maison sont autorisés pour les CE et CM (gestion de la quantité et de la taille des jeux), obligation de transmettre à la hiérarchie les demandes d'autorisations d'absences exceptionnelles

Point abordé :

Soucis de comportements des élèves de CM1-CM2 sur les temps de récréations et périscolaires.

Lors de la réunion de rentrée du 18 septembre, Mme ARMAND, maîtresse du jeudi et du vendredi de la classe de CM, a expliqué aux parents qu'elle constate, depuis la rentrée, davantage de violences physiques et verbales sur les temps de récréations et périscolaires.

Suite à cette réunion, des rendez-vous ont été pris avec les familles concernées afin de mettre en place des contrats de comportements qui sont complétés deux fois par semaine.

L'une des familles n'a pas encore pu se rendre à ce rendez-vous mais une date sera fixée très prochainement, la famille s'y est engagée.

Jeudi 18 octobre : une maman de CM est venue se plaindre auprès de Mme Armand de violences verbales et physiques ayant eu lieu le mardi précédent à l'école et qui se sont poursuivies en dehors de l'école : les élèves s'étaient donnés rendez-vous au terrain multisports. Cette maman a également transmis une lettre aux parents représentants au conseil d'école.

Les familles des 3 élèves à l'initiative ont été convoquées.

Les enseignantes précisent qu'au sein du groupe des 10 CM2, les rôles tournent régulièrement.

Ce jeudi 18 octobre, Mme Armand a transmis un mot aux parents des CM pour les informer de cette situation ainsi que des mesures qui seront mises en place :

- Convocation des parents des élèves responsables de violences.
- Mise en place d'un conseil d'élèves avec des élèves médiateurs sur les temps de récréations et les temps périscolaires.
- Mise en place de marquages au sol pour délimiter des zones de couleurs dans la cour de récréation.
- Suppression de sorties scolaires pour les élèves concernés (Jersey, voile).

Il est également décidé de faire venir un gendarme afin d'expliquer aux enfants ce qu'est le harcèlement. Nous précisons que nous ne sommes pas dans un cas de harcèlement car le groupe des CM2 fonctionne ensemble et les rôles tournent régulièrement. Mais cette intervention permettra de prévenir cette dérive.

Le rôle des parents est essentiel : il est important que les choses soient reprises à la maison.

Une maman revient sur le fait que les enfants se soient donnés rendez-vous pour se bagarrer sur le terrain multisports. Est-ce un fait nouveau ?

L'ensemble des personnes présentes s'accorde sur le fait que depuis des années, des situations similaires ont lieu car beaucoup d'enfants se retrouvent seuls dans le village.

La mairie propose de financer l'achat d'un livret pour chaque élève « le livre du petit citoyen ». Ce livret explique les droits et les devoirs du Citoyen. Il sera remis aux élèves de CM qui le travailleront en classe et pourront le reprendre avec leur famille.

Dans le règlement : Quelques changements à faire

Mettre en gras certains passages.

Rajouter les sanctions (ex : sorties scolaires qui peuvent être annulées)

Vote à l'unanimité du règlement intérieur

Point sur la nouvelle règle de fermeture (8h45) et réouverture du portail (8h55) le matin : très efficace, l'équipe enseignante est satisfaite.

3) Organisation pédagogique de l'école

Les effectifs :

98 élèves présents (nouvelle inscription et accueil d'une nouvelle élève en CE1 dernièrement, le 15/10/2018)

64 familles

Les répartitions :

Classe de TPS/PS/MS : 28 élèves avec 5 TPS, 15 PS et 8 MS

Mme Fouilleul (lundi et mardi) et Mme Boyer (jeudi et vendredi)

Classe de GS/CP : 20 élèves avec 10 GS et 10 CP

Mme Lechaux

Classe de CE1/CE2 : 27 élèves avec 15 CE1 et 12 CE2

Mme Legal

Classe de CM1/CM2 : 23 élèves avec 13 CM1 et 10 CM2

Mme Deniel (lundi et mardi) et Mme Armand (jeudi et vendredi)

Les effectifs sont en hausse par rapport à la rentrée 2017 (79 élèves)

Les décloisonnements et échanges de services pour l'enseignement de l'anglais du CP au CM2

L'enseignement de l'anglais est assuré par Mme Boyer pour les élèves de CP les jeudis et vendredis de 13h30 à 14h00. Pendant cet enseignement, les élèves de GS rejoignent la classe maternelle avec Mme Lechaux pour des ateliers de phonologie, langage et mathématiques.

Mme Armand assure l'enseignement de l'anglais auprès de ses élèves de CM1/CM2 mais également auprès des élèves de CE1/CE2 les jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15.

Mme Legal enseigne alors l'histoire et l'histoire des arts aux élèves de CM1/CM2.

Les APC :

Elles ont commencé le lundi 24 septembre.

Ces activités doivent s'organiser sous forme d'ateliers de lecture. Elles visent à susciter et développer chez les élèves le goût de lire, de mieux connaître les livres, les encourager dans la lecture de textes longs, dans des échanges sur les lectures réalisées, ou à encourager leurs capacités de lecture à voix haute.

Pour cette 1ère période 7 groupes d'élèves sont pris en charge les lundis, mardis ou jeudis soir de 16h15 à 16h45 de la MS au CM2.

Mise en place d'un coin bibliothèque pour les MS

Entraînement à la lecture pour les CP

Travail autour de la compréhension de consignes pour Les GS

Lecture et compréhension de consignes pour les CE1 et écriture de consignes pour les élèves de GS/CP.

Lecture et compréhension de consignes avec étude du vocabulaire spécifique pour les CE2

Lecture à haute voix pour gagner en fluidité en vue d'une création d'un livre audio à transmettre aux autres classes pour les CM

Les évaluations nationales

Les élèves de CP et CE1 ont passé des évaluations nationales en mathématiques et français en septembre.

Les évaluations standardisées et nationales fournissent aux équipes pédagogiques des points de repères objectifs et fiables.

Elles donnent un profil des acquis et des besoins de chaque élève dans les apprentissages fondamentaux, à des moments charnières de leur scolarité : CP et CE1, sixième et seconde.

Elles sont une aide pour les enseignants et permettront de mettre en place, dès le début de l'année scolaire, des dispositifs et méthodes pédagogiques efficaces pour soutenir, selon leurs besoins, tous les élèves.

Les résultats seront transmis aux familles concernées avec un mot explicatif.

Les CP auront d'autres évaluations nationales en février 2019.

Mme Legal a senti ses élèves de CE1 stressés par le temps

Les rencontres parents/enseignantes :

Les enseignantes ont rencontré les parents de leurs élèves lors des réunions de rentrée les 17, 20, 25 et 27 septembre.

Cette année, contrairement aux années passées, la plupart des familles étaient présentes à ces réunions.

D'autres rencontres seront proposées aux parents selon les besoins. Les familles peuvent également demander un RDV par écrit dans les cahiers de liaison.

4) Sécurité

Les PPMS Risques majeurs et attentat/intrusion sont en cours de remise à jour pour cette année scolaire.

Mme Fouilleul a fixé un calendrier des différents exercices incendie, confinement et attentat. Ce calendrier a été transmis à la mairie.

1er exercice attentat : le jeudi 18/10 à 9h00, durée de l'exercice : 10 minutes

Lecture du bilan de l'exercice : Le signal a été déclenché par la directrice depuis son bureau. Un appui long sur le bouton est nécessaire pour que l'alerte puisse se déclencher dans toutes les salles. La directrice rejoint ensuite la classe maternelle et les GS/CP dans la salle de motricité et ferme à clé la porte de l'entrée principale.

Mme Lechaux ferme à clé sa porte de classe, ferme le verrou dans la classe maternelle.

Mme Fouilleul ferme la porte de la classe maternelle ainsi que la porte de la salle de motricité.

Les élèves de maternelle et CP acceptent de s'allonger dans la salle, aucun signe de panique, même chez les plus jeunes.

Les rideaux ont été fermés.

Dans la classe des CE1/CE2, étant plus nombreux cette année, les élèves se regroupent dans les toilettes et le sas d'entrée. Mme Legal éteint les lumières de la classe, descend le rideau de la porte d'entrée et ferme à clé la porte d'entrée.

Dans la classe des CM1/CM2, les élèves se regroupent dans le fond de la classe. Mme Armand éteint les lumières de la classe et ferme à clé la porte de la classe.

Aucun signe de panique et un bon déroulement de l'exercice dans chaque classe.

Oublis :

Fermer le verrou de la porte de la salle de motricité pour s'enfermer dans cette salle.

Fermer à clé la porte d'entrée au rez de chaussée de la classe de CM.

Fermer à clé les portes de la cantine.

5)Projet d'école et projets de classe

Nous poursuivons le projet d'école élaboré en 2016 (valable jusqu'en 2020)

Les axes de travail sont

l'enrichissement du vocabulaire pour produire des écrits

L'acquisition de vocabulaire scientifique

Parcours artistique et culturel :

Arts du visuel, du numérique et du son: Cinéma

Réalisation d'un dessin animé.

Arts du langage

Réalisation d'une bande dessinée.

Visite du Festival « Quai des Bulles. » sera reportée à l'an prochain

Arts du visuel (montage photos/vidéo)

Echange autour de la journée à Jersey des C3.

Parcours numérique

Permis internet en CE et CM, prendre contact avec la gendarmerie

Nous souhaitons mettre en place ce permis car nous constatons que de plus en plus d'enfants ont accès à des images inadaptées.

Parcours du citoyen

Elections des représentants du Conseil Intercommunal des Jeunes. Les élus se rejoignent un samedi par mois et décident d'actions à mener sur le territoire du SIVU (début octobre)

Commémoration du 11 novembre : chant de l'hymne national en CE et CM le samedi 10 novembre (3 couplets)

Exposition le lundi 12 novembre avec des objets (présence de Mr Briand)

Mise en place d'un conseil d'élèves en lien avec le collège Chateaubriant

***Bibliothèque** : une séance à la bibliothèque municipale par mois avec Colette et Martine, bénévoles de la bibliothèque.

1ère séance le jeudi 18 octobre

Changement de dispositif pour les élèves de maternelle : les élèves ne se déplaceront plus à la bibliothèque car l'espace n'est pas adapté au gros effectif de la classe et les élèves n'emprunteront plus de livres pour les emmener à la maison car la gestion des retours devenait trop compliquée avec beaucoup d'oublis ou de pertes de livres. Certains livres resteront cependant dans la classe pour alimenter les coins bibliothèque de la classe.

Une malle à livres sera apportée par les bénévoles de la bibliothèque pour organiser des ateliers autour du livre pendant environ une heure.

Même dispositif que les autres années pour les autres classes.

Remarque sur le trajet Ecole/bibliothèque : passage piéton à prévoir à deux endroits pour que les élèves puissent marcher sur des trottoirs.

***Festival des Gallo-pins à St Jouan des Guéréts** le lundi 24 septembre pour les classes de TPS/PS/MS et GS/CP

spectacle d'ombres intitulé « Petite ombre »

***Jardinage**

Achat de deux grands bacs de jardinage par l'OCCE pour réaliser des plantations par les élèves de GS/CP

Jardin partagé Classe de CE1/CE2 28/09/201

La classe de CM fabriquera des nichoires ainsi que des mangeoires, avec Madame Deniel, dans le cadre de leur projet « PIAF ».

***Route du rhum et correspondances**

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 vont travailler autour de la route du rhum et vont correspondre avec des classes de Guadeloupe.

***Natation**

pour les classes de GS/CP et CE1/CE2 du 7 au 22 mars 2019

L'équipe enseignante remercie les parents qui ont accepté de passer l'agrément pour pouvoir accompagner lors des séances.

***Voile**

pour les élèves de la classe CM1/CM2

le jeudi 6/06, le vendredi 7/06 et le jeudi 13/06

catamarans / optimistes pour les CM1

kayak pour les CM2

Remerciements à la municipalité et à l'Amicale laïque pour le financement de tous ces projets. Pour aider au financement de ces projets, l'équipe enseignante prévoit quelques ventes : vente de sapins de Noël, vente de chocolats de Pâques ...

6) OCCE Bilan financier

un solde négatif de 57€

achats de produits pour cession = 2985€

charges des activités éducatives = 1482€

Vente de produits = 4556€

Subvention de l'état = 400€ pour les achats de cadeaux de Noël

Participation des familles = 376€

Questions de parents :

Inquiétude d'une famille de CM2 vis à vis de la violence physique et verbale au sein du groupe de CM2. Elle demande à ce que ce sujet soit discuté lors du conseil d'école.

Question du DDEN : y a-t-il des enfants autistes à l'école ?

réponse non

Proposition d'un concours de la citoyenneté, information reçue par mail et transmise aux enseignantes

Fin de séance à 20 :25

Mme Fouilleul
Présidente

Mme Lechaux
Secrétaire